

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 2 novembre 2015 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes	Monsieur Réjean Geneau
Madame Chantal Proulx	Monsieur Fernand Gauthier
Monsieur Stéphane Deschênes	Monsieur Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

2. Lecture de l'ordre du jour

3 ADMINISTRATION

3.1. Adoption des procès-verbaux du mois d'octobre 2015

15-11-177

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux du 5 et 20 octobre 2015.

3.2. Adoption des comptes à payer

15-11-178

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 19976 à 20035	379 563.74\$
Prélèvements no 1534 à 1546	15 312.06\$
Rémunération élus octobre 2015	1 823.80\$
Rémunération employés (20/09 au 17/10)	14 289.54\$
Rémunération pompiers (20/09 au 17/10)	2 636.08\$
Total	413 625.22\$

3.3 États financiers et états comparatifs au 31 octobre 2015

15-11-179

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 31 octobre 2015 et les états comparatifs au 31 octobre 2015.

3.4 Rapport du maire

15-11-180

Monsieur le maire fait lecture de son rapport sur la situation financière de la municipalité, ce rapport sera publié à l'intérieur du journal « Brin de nouvelles » du mois de novembre 2015, ce dernier inclut les contrats de 25 000.\$ et plus accordés tout au cours de l'année.

3.5 Facture « Pro Finition-Gyps »/ Bureau municipal / 5 000\$

15-11-181

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Pro Finition-Gyps» #3018 au montant de 5 000\$ avant les taxes.

3.6 Facture « Poli-Béton »/ Bureau municipal / 5 600\$

15-11-182

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Poli-Béton» #1799 au montant de 5 600\$ avant les taxes.

3.7 Don-/ Unité Domrémy / Panier de Noël

15-11-183

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ pour les paniers de Noël à l'Unité Domrémy de Mont-Joli.

3.8 Transport pétrolier par train

Guido Castonguay donne avis de motion en vue d'adopter un règlement
Considérant que l'entreprise Chaleur Terminals inc (CTI) a obtenue le 1er juillet 2014, des autorités compétentes le permis de construction de son port pétrolier d'exportation lequel sera situé à Belledune, Nouveau-Brunswick, sur la rive de la Baie-des-Chaleurs;

Considérant que CTI entend débiter la construction en 2015 ou au début 2016 avec achèvement environ 18 mois après la première pelletée de terre (John Levson v.p.);

Considérant que CTI a choisi le rail pour transporter le pétrole de l'Ouest jusqu'au Nouveau-Brunswick, ce qui signifie que chaque jour, deux convois de 110 wagons traverseront des municipalités de la Mitis.

Considérant que le volume de pétrole ici concerné est énorme, soit 160 000 barils chaque jour, 58 millions par année, ce qui inquiète considérablement une partie importante des citoyens de la Mitis, particulièrement ceux et celles qui résident ou travaillent à proximité de la voie ferrée;

Considérant que dans la Mitis, à proximité de la voie ferrée, est située d'importantes industries de sciage, de rabotage et de manufacture de bois avec des cours de bois de sciage brut et des cours à billots, ce qui représente, en cas de déraillement, un risque considérable de conflagration;

Considérant que la tragédie de Lac Mégantic est encore fraîche aux mémoires, que les risques de déraillements entraînant d'autres déversements sont réels et que depuis Lac Mégantic, plusieurs autres déraillements ont eu lieu partout au Canada dont ceux Brockville (Ontario-juillet 2014), Bowmanville (Ontario-juillet 2014) Gogama (Ontario-mars 2015), Plaster Rock (Nouveau-Brunswick- sept. 2015);

Considérant au surplus que malgré les assurances données par le C.N. une partie de la population exprime des forts doutes sur la capacité des infrastructures de supporter le poids et le volume des convois et que ces infrastructures ne sont inspectées que par le C.N. lui-même;

Considérant qu'en la matière s'imposent des décisions basées sur un transport qui soit le plus sécuritaire possible;

Considérant qu'au-delà de la compétence fédérale en matière de transport ferroviaire Québec doit intervenir comme il a été fait pour un éventuel port pétrolier à Gros-Cacouna ou comme l'ont fait les autorités de la Colombie-Britannique dans le dossier oléoduc Enbridge;

Considérant que déjà dans le projet de l'oléoduc Énergie Est-Trans Canada, le Québec veut s'assurer de la pertinence du projet, évaluer les impacts environnementaux ainsi que ceux sur l'approvisionnement en gaz naturel au Québec et que des mandats en ce sens seront donnés au BAPE et à la Régie de l'énergie (site web sur les évaluations environnementales stratégiques du gouvernement du Québec);

En conséquence, il est proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de demander :

Au gouvernement du Québec :

1. D'intervenir sans délai dans le dossier du transport par train du pétrole de l'Ouest vers Belledune en donnant mandat au BAPE d'évaluer les risques liés à ce moyen de transport tant au niveau de l'état des infrastructures qu'à celui du matériel utilisé et des mesures de sécurité requises afin de limiter au maximum les inconvénients sociaux et environnementaux liés à ce projet;
2. De demander à Ottawa de décréter d'ores et déjà un moratoire sur le transport par train du pétrole de l'Ouest vers Belledune tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'accord avec Québec sur cette question d'intérêt majeur pour sa population.

Au gouvernement d'Ottawa;

1. De prendre acte des inquiétudes de la population du Québec dans le dossier du transport par train du pétrole de l'Ouest vers Belledune et de décréter en conséquence un moratoire sur ce projet jusqu'à entente avec Québec sur les modalités d'exécution.

A l'UMQ et à la FQM :

1. De prendre acte de la grande préoccupation de la population de la Mitis et des autres municipalités du BSL et de la Gaspésie à l'égard d'un prévisible transport par convois ferroviaires du pétrole de l'Ouest vers Belledune, Nouveau-Brunswick;
2. D'insister auprès de nos gouvernements afin que soient effectuées les études requises et prises de décisions pertinentes qui devront en découler, afin d'assurer un transport ferroviaire qui soit sécuritaire pour la population et l'environnement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Aucun point

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Facture « SEBCI »/abrasif /6 511.68\$

15-11-185

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « SEBCI #11106 au montant de 6 511.68\$ avant les taxes.

5.2 Facture « Constructions Jalbert et Pelletier »/ Rang Deschênes/ 5 672.50\$

15-11-186

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Constructions Jalbert et Pelletier » #19790 au montant de 5 672.50\$ avant les taxes.

5.3 Facture « Construction Jalbert et Pelletier »/Rang Massé Est/13 125\$

15-11-187

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Constructions Jalbert et Pelletier » #19788 au montant de 13 125\$ avant les taxes.

5.4 Certificat de paiement/Entreprises Claveau/rue de l'Érable

15-11-188

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers faire le paiement de la facture des Entreprises Claveau au montant de 39 396.63\$ avant les taxes, suite à la réception du certificat de paiement #2 de l'ingénieur attitré au projet.

5.5 Offre de service/Roche/Programmation TECQ 2014-2018

15-11-189

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de la Firme Roche au montant de 2 000\$ pour la programmation de la TECQ 2014-2018.

5.6 Affectation des surplus / Lumières de rue DEL / Richard Poirier

15-11-190

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter les surplus pour un montant approximatif de 25 000\$ afin de changer les lumières de rue au DEL par « Les électriciens Richard Poirier ».

6. URBANISME

6.1 Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme

15-11-191

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Martin Normand, directeur général et monsieur Georges Deschênes, maire à signer l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Permis de réunion/Club de motoneige/28 novembre

15-11-192

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Le Club de Motoneige de la Mitis à faire les démarches nécessaires auprès de la régie des Alcools des courses et des jeux afin d'obtenir un permis de réunion pour leur activité du 28 novembre prochain.

7.2 Affectation des surplus/Constructions Stéphane Gagnon/Remorque/2500\$

15-11-193

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter les surplus afin de faire l'acquisition d'une remorque de « Constructions Stéphane Gagnon » au montant de 2 500\$ avant les taxes.

7.3 Route Monts-Notre-Dame

15-11-194

Concernant l'implantation d'une 3^e route touristique signalisée au Bas-Saint-Laurent qui traverserait le territoire de notre municipalité et relierait Dégelis à Ste-Luce;

Considérant que cette route consolidera l'offre touristique et les services de proximité des municipalités;

Considérant que le projet a déjà obtenu l'appui de la population, des intervenants touristiques et des organismes de développement des MRC du Témiscouata, de Rimouski_Neigette et de la Mitis;

Considérant qu'une telle route touristique représente une vitrine nationale pour nos entreprises et aura pour effet de renforcer le pouvoir attractif de notre territoire;

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accorde son approbation au trajet recommandé par les membres du Comité de signalisation des routes et circuits touristiques du Québec et donne son accord pour le nom « **La Route des Monts Notre-Dame** » et le pictogramme tel que proposé. De plus, la municipalité s'engage à autoriser le ministère des Transports du Québec à installer la signalisation de **La Route des Monts Notre-Dame** sur le réseau routier dont elle a la responsabilité d'entretien.

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET AFFAIRES NOUVELLES

9.2 Don CKMN

15-11-195

Proposé par Chantal Proulx et résolu à la majorité des conseillers de faire un don de 200\$ à la station de radio CKMN pour leur 25^e anniversaire.

9.1 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions

15-11-196

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-11-197

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21h20 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général